

Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS Forces terrestres - Formation d'application des blindés et de l'artillerie Cdmt CIA / Place d'armes de Bière

PUBLICATION DE TIRS N°27

du 01.07.24 au 07.07.24

Jours	Heures	Troupes	Armes	R	Positions des armes	Coord.	Flèches
Lundi							
01.07.24							
Mardi							
02.07.24							
Mercredi	1730-1930	Sté Le Pistolet	Infanterie		Stand pistolet		
03.07.24	1730-1930	Armes Réunies	Infanterie		Stand 300 m (a + n)		
Jeudi	0800-1700	E art/expl 31	Infanterie		Le Toleure		
04.07.24							
Vendredi	0800-1700	E art/expl 31	Infanterie		Le Toleure		
05.07.24	0800-1700	"	"		La Repetta (-chantier bleu)		
Samedi	0800-1145	Pistolet tirs pra.	Infanterie		La Repetta seul chantier rouge		
06.07.24							

LEGENDE:

(1) = Tirs de nuit

D = Drapeau de tirs au cimetière

R = Zones avec restrictions

HORAIRE DES TIRS

Stand 300 m / 30 m / 25 m

0800-1145 / 1330-1700 Chef places de tir Bière / Schiessplatzchef Bière Tf 058 482 33 61

Les barrières peuvent être fermées 1 h ½ avant le début des tirs.

En raison du danger qu'ils représentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des ratés ou des pièces de projectiles qui peuvent encore contenir de l'explosif (par exemple détonateurs, têtes ou base de projectile, etc.). Les ratés ou les pièces de projectile peuvent encore exploser après plusieurs années.

Les personnes qui trouvent un raté ou une pièce de projectile qui pourraient encore contenir de l'explosif doivent en marquer l'emplacement et l'annoncer à la troupe la plus proche, respectivement la centrale d'annonce des ratés, tf 058 481 44 44 ou un poste de gendarmerie, tf 117 ou le commandement de la place d'armes de Bière, tf 058 482 32 70.

Cdmt CIA / Place d'armes de Bière









Pub 27-24 1/1